



https://youtu.be/e-jCuUnWLKs

Préservons le plateau de Lachaud



Rappel: pourquoi avons-nous réagi?

- Un contrat de foretage signé début 2018 :
 - déséquilibré qui donne trop de pouvoir à l'exploitant
 - aucune information et aucune concertation avec la population
- 29 hectares, jusqu'à 300 000 tonnes par an, 35 mètres de profondeur d'exploitation potentielle
- Constructions de bâtiments nécessaires à l'exploitation
- Possibilité de créer de nouvelles industries (centrale à enrobé ?)
- Des conséquences néfastes et irréversibles sur notre environnement

Des craintes justifiées : les espaces touchés

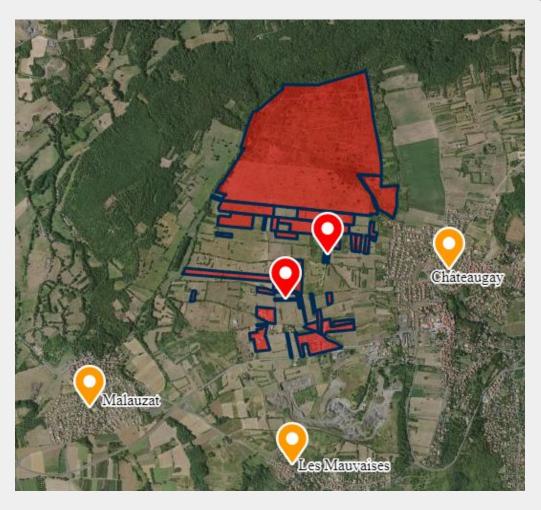
• Des parcelles mises à disposition par la Mairie de Châteaugay

• Des parcelles privées en cours d'acquisition par les exploitant

- 50 hectares acquis par la société SBC Holding pour 1,4 millions euros:
 - une zone naturelle
 - o un prix 6 fois celui de la terre agricole

La réalité du projet

+ de 110 hectares aux mains de l'exploitant



- + 53 ha en main propres
- + 50 ha chez des
 propriétaires favorables au
 projet (mairie de Châteaugay
 etc.)
- Des acquisitions récentes (juillet 2019)



Le bien UNESCO si proche...



Rappel: les nuisances

- Poussières et particules nocives
- Risque de **dépréciation immobilière** : jusqu'à -30 %?
- Fortes nuisances sonores et vibrations : engins, tirs de mines, concasseurs
- Insécurité et pollution routière : jusqu'à 150 camions/jour
- Impact sévère sur le plan écologique et hydrologique

Comment avons-nous avancé

- Rencontres avec des élus
 - Les maires des communes touchées
- Courrier aux principaux élus:
 - Préfecture
 - Conseil départemental
 - Clermont Auvergne Métropole (CAM)
- Partage avec des associations qui ont gagné et nous soutiennent
- Réunions d'informations et tracts
- Communication lors des vides greniers
- Obtention du soutien du Conservatoire des Espaces Naturels
- Obtention du soutien de la FRANE
- Interview sur France Bleu Pays d'Auvergne : émission H2O

Comment avons-nous avancé

- Contact avec deux cabinets d'avocats
- Mise en alerte d'un huissier
- Recherche d'une **personnalité** qui pourrait nous parrainer et contacts avec la presse écrite et radio.
- Interview d'un riverain des Mauvaises
- **Défrichement stoppé** suite à notre alerte environnementale
- Mise en place de panneaux à l'entrée de Châteaugay
- Vente de panneaux individuels pour nos adhérents
 - afficher ouvertement son opposition au projet, son soutien à l'association
- Création du site Internet : www.plateaulachaud.fr

Nos prochaines actions

- organiser une action citoyenne innovante
- être acteur du PLUM : Plan Local d'Urbanisme Métropolitain
 - envoyer des remarques
- Enrichir le site internet : www.plateaulachaud.fr
 - informer sur les tirs de mines
 - discuter des alternatives
 - la valse des arrêtés préfectoraux
 - continuer à dénoncer l'argumentaire de l'exploitant
- entrer en contact avec L'UNESCO
 - le courrier est prêt

Comment nous aider?

- Transmettez-nous des **informations** et **documents** critiques
- Communiquez sur les réseaux sociaux et créez des liens vers notre site Internet : www.plateaulachaud.fr
- Interrogez votre mairie par écrit
- Écrivez à votre député, conseiller régional et conseiller général
- Distribuez nos tracts téléchargeables sur notre site
- Affichez votre opposition au projet sur votre maison
- Vous êtes propriétaires de terrains sur le plateau : ne vendez pas ou contactez nous !
- Vous participez à des foires ou des expositions : affichez nos tracts

Agissons sur le PLUM

- Le Plan Local d'Urbanisme va disparaître
- On va dépendre du PLUM : le PLU de la **M**étropole
- C'est ce PLUM qui va définir par exemple :
 - les zones constructibles
 - les zones agricoles et naturelles
- Il faut envoyer des remarques pour demander la préservation du plateau de Lachaud!
- Une action rapide, chacun peut participer, par mail :

plui@clermontmetropole.eu

 L'année prochaine Châteaugay perd mécaniquement un élu au sein de Clermont Auvergne Métropole

L'emploi?

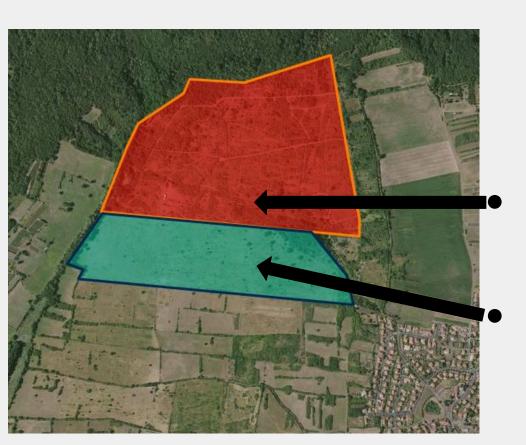
Nous sommes bien sûr tous très sensibilisés à ce sujet, toutefois :

- Une carrière fonctionne avec un effectif réduit de salariés (aux alentours de 5 personnes)
- La carrière ne fait plus vivre les Châteaugayres

Il n'y aurait pas de création d'emplois

La carrière est là depuis toujours?

- La densité de population et de logements il y a 50 ou 100 ans était beaucoup plus basse que celle de nos jours
- La carrière d'il y a 100 ans était ridiculement petite par rapport à ce qui est projeté aujourd'hui
- cette zone n'était pas située à 1.5 km d'un bien classé patrimoine mondial de l'UNESCO



Des ressources pour la commune ? sauf si...

parcelles SBC: +50 hectares, 60 ans d'exploitation possible, sans frais!

parcelles Mairie : +25 hectares, 30 ans d'exploitation prévue, une redevance à donner.

L'exploitation risque de débuter en dehors des parcelles concédées!

Les nuisances pour les riverains, 0€ pour notre budget...

C'est un projet très encadré!

- On nous promet une carrière écologique...
- La carrière actuelle ne bénéficie pas de ces normes :
 - pas d'arrosage contre les poussières
 - peu d'action contre le bruit
- Les nuisances seront là, même encadrées :
 - voir l'interview sur notre site
 - rien n'empêchera les vibrations des tirs de mines
 - 150 camions, c'est infernal
- Tout serait fait pour minimiser les coûts d'exploitation

Et à la fin, décharge ou pas décharge?

- Décharge, très clairement!
 - voir les arrêtés préfectoraux (sur notre site internet)
- Zone de transit ou zone de stockage des déchets inertes
 - des centaines de milliers de mètres cubes
 - o Inertes?
- C'est une activité inhérente à l'activité d'une carrière
- Des camions supplémentaires

Pourquoi la municipalité cherche à **minimiser ou à cacher cette activité ?**



ISDI : Installation de Stockage des Déchets Inertes

(ex décharge de classe 3)

Carrière de CHATEAUGAY

Arrêté Préfectoral N° 08/04139 du 18.12.2008 Arrêté Préfectoral Complémentaire N°10/02903 du 30.11.2010

ISDI de CHATEAUGAY

Arrêté Préfectoral N° 14/00431 du 07.03.2014

arrêté de mars 2014:

Article 1^{er}. – La société JALICOT dont le siège social est situé La Pardieu. 21 Allée Evariste Galois. CS 80019. 63179 Aubière cedex, est autorisée à exploiter une installation de stockage de déchets inertes, sise à 9 rue des Carrières 63 119 Châteaugay, dans les conditions définies par le présent arrêté et ses annexes.

Article 3. - L'exploitation est autorisée pour une durée de 10 ans à compter de la notification du présent arrêté.

Article 4. - La capacité totale de stockage de déchets inertes est limitée à 640 000 tonnes. (400 000 m³)

Article 5. - Les quantités maximales de déchets inertes pouvant être admises chaque année sur le site sont limitées à 110 000 tonnes.(68 750 m³)



- Notre force repose sur le nombre d'adhérents
- Nous avons besoin de vous
- Soyons acteurs de notre avenir
- Préservons notre qualité de vie

Rejoignez nous, adhérez à l'association

Grâce à la mobilisation de tous le projet restera un projet

Montrons force et détermination!

- Nous pourrions être défendus et représentés par le cabinet
 Huglo-Lepage
 - o ils s'engageront à nos côtés le moment venu
 - Un des meilleurs cabinet en droit de l'environnement
- Nous sommes en contact avec Corinne Lepage
 - docteur en droit
 - ministre de l'environnement (1995-1997)
 - députée européenne (2009-2014)
- Des avocats engagés et reconnus

Montrons force et détermination!

- Un coût très important : **15 000€ à réunir**
- Mais...
 - 500 membres, 30€ de dons en moyenne par personne
 - Ou ...100 donateurs pour un montant de 150 euros
- Et pour les fervents protecteurs de l'environnement:
 - o un plateau de 150 hectares en danger pour 100 ans : 1€
 par an et par hectare pour une nature préservée!
- Le conseil universellement donnée à l'association par tous nos soutiens et contact :

Prenez un avocat!

Comment participer?

- Chacun apporte ce qu'il peut :
 - selon ses moyens
 - selon ses convictions
 - l'association ne communique pas sur vos versements
- Via une cagnotte en ligne ULULE (à mettre en place)
 - o il y a des frais pour l'association (5%)
 - dons public / privé / anonyme

C'est le moment de s'engager!

Témoignages

- La mobilisation des habitants des Combrailles http://la-reije.over-blog.com/
- Carrières et briqueteries en Bray http://non-aux-carrières-en-bray.org/
- Saint Jean De Tholome
 https://www.youtube.com/watch?v=22OwHDsNXWs
- Abergement de Varey : https://www.youtube.com/watch?v=NTs0i0fAYYQ